Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 11-12

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

24me année | Novembre/Décembre 1932 | No 11/12

Actualités.

La lutte commence. La lutte en faveur des revendications de crise des syndicats se livrera sur le vaste terrain des droits démocratiques; elle débutera par la cueillette des signatures en faveur d'une initiative pour un impôt fédéral de crise. La tâche la plus urgente est: trouver les moyens financiers pour pouvoir *accorder des secours suffisants aux chômeurs.* Le Conseil fédéral a tout simplement ignoré les revendications des organisations ouvrières. Peu lui chaut ce qu'elles revendiquent. Il appartient donc aux ouvriers, employés et fonctionnaires de répondre comme il convient en signant par milliers l'initiative. La parole est à la classe ouvrière.

*

Alors que le Conseil fédéral n'a pas entrepris la moindre démarche pour répondre aux revendications des ouvriers, il a mis tout en œuvre pour encourager l'exécution du programme de baisse des traitements élaboré par le patronat. La *Conférence économique,* qui eut lieu vers le 15 novembre, semble également n'avoir pas eu d'autre but. Toutes les questions importantes de l'économie politique, telles la baisse des prix, la baisse des traitements, la diminution des secours, ont été liquidées par le Conseil fédéral à lui seul; les 7 conseillers fédéraux se sont jugés compétents en la matière. Par contre, pour l'examen de questions secondaires, telles que celle de savoir si les prix de la viande ou les frais de construction doivent être réduits, le Conseil fédéral a jugé nécessaire de convoquer un parlement économique, composé de plus de 30 représentants d'organisations économiques et de nombreux membres des Commissions d'étude des prix préalablement formées. Cette Conférence fut exactement ce que nous avions dit d'elle ici même: un immense *bluff* dont M. Musy a besoin pour soutenir son action de baisse des traitements.

Les rapports des quatre Commissions d'étude des prix contiennent certainement une documentation très intéressante. Mais en tant que rapports d'enquêtes, ils n'ont pas grande valeur. Ils démontrent en quelque sorte au contraire ce qu'il ne faut pas

faire. (Le Conseil fédéral et le Département fédéral de l'Economie publique ont fort bien su pourquoi ils voulaient qu'il en fut ainsi; ce ne sont pas des résultats d'enquête positifs qu'ils voulaient. Ce fut la raison pour laquelle M. Schulthess put déclarer en conclusion, que c'est encore toujours sa propre politique qui est la meilleure; parce que personne n'a pu lui montrer quelque chose de mieux.) Nous osons cependant affirmer que ces Commissions, sans vouloir blesser leurs membres en quoi que ce soit, ne furent pas composées des plus judicieusement. Trop nombreuses, elles étaient bien formées en partie de spécialistes, mais de ceux qui se considéraient uniquement comme représentants intéressés et qui, loin de donner des renseignements techniques, empêchaient au contraire que l'on pénètre plus avant dans le domaine technique. Les Commissions disposaient en outre de trop peu de temps. Si, par exemple, un rapport sur les loyers doit être présenté par une commission de 16 membres après trois ou quatre séances, il est certain qu'il s'agira de données tout à fait incomplètes. L'on serait parvenu à un meilleur résultat si l'on avait estimé à leur juste valeur les rapports déjà présentés par la Commission pour la formation des prix et si l'on avait accordé davantage de compétences à cette Commission en la soutenant mieux, afin de lui permettre l'étude de nouvelles questions de prix urgentes.

Bien que les représentants ouvriers aient été persuadés d'avance qu'il n'y avait rien de positif à attendre de cette Conférence économique, ils ont pris leur tâche à cœur. Dans les différentes Commissions, les représentants ouvriers ont demandé énergiquement l'application de mesures légales contre les usuriers notoires comme il y en a encore si souvent parmi les propriétaires et en particulier lorsqu'il s'agit des prix dictés par les cartels, des mesures *permanentes*, afin de protéger également à l'avenir les consommateurs et non pas seulement pour combattre momentanément la crise comme « trompe l'œil » en faveur de la baisse des salaires. Toutes ces propositions ont été rejetées et précisément par ceux-là mêmes qui préconisent la baisse des salaires et non pas une diminution du bénéfice. Il va de soi que les représentants ouvriers se soient énergiquement opposés, dans les Commissions, à la stupide politique économique que représente la baisse des salaires. La classe ouvrière a soumis les revendications suivantes à la Conférence économique:

1° Les commissions techniques qui existent déjà (Commission de la formation des prix, de la conjoncture) devront être augmentées en cas de nécessité et munies des compétences requises, afin de rendre possible l'observation et la pénétration permanentes de notre économie.

2° Nomination d'une Commission économique (d'autres ont parlé d'un petit Conseil économique), composée de représentants des organisations économiques, afin qu'ils puissent s'exprimer sur

des questions générales de politique économique. Cette Commission économique désignerait les tâches des commissions techniques et leur indiquerait les questions qui devraient être traitées en premier lieu et elle devrait ensuite veiller à ce que les documents soient utilisés dans l'intérêt de l'économie publique. Car, à quoi peuvent servir les plus beaux rapports sur la question des prix ou sur d'autres problèmes si l'on ne fait rien pour tirer partie des conclusions?

3° Cette Commission économique, avec la collaboration de l'Etat et des organisations économiques, aurait à prendre des mesures pour créer une *conjoncture politique durable* et développer rationnellement l'économie. En temps de crise, il faudrait tout mettre en œuvre pour protéger l'économie indigène contre les effets de la crise en créant avant tout du travail pour les chômeurs. La requête adressée au Conseil fédéral il y a nombre d'années par l'Union syndicale, contient ces revendications.

*

L'*effondrement de l'industrie* est proche, a cru devoir prédire le grand industriel glaronnais Gaspard Jenny, pour donner plus de poids à sa revendication en faveur d'une baisse radicale des salaires. Son collègue, le Dr Wetter, délégué du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, n'a pas manqué de lui dire que la situation est loin de devoir être jugée d'une façon aussi pessimiste. Nous renvoyons du reste nos lecteurs aux divers rapports d'industries commentés dans le présent numéro, rapports qui, à l'exception de ceux de l'industrie du bâtiment et des branches annexes, ne laissent pas augurer d'une très grave altération de la situation. C'est avant tout la politique des employeurs et du Conseil fédéral qui est responsable de ce que la crise ait également sévi dans l'industrie du bâtiment. S'ils n'avaient pas poussé leur politique de baisse de salaires à un tel point, la situation économique de la Suisse serait encore relativement favorable. Quoi qu'il en soit, les cris de détresse ne sont pas justifiés. Le but qu'ont ceux qui les jettent est clair, ils veulent faire impression. Fait curieux, c'est que Messieurs les baisseurs des salaires ne craignent pas de jouer avec la dévalorisation, voire même avec l'inflation pour s'en faire un instrument.

*

Il est un fait certain que l'on a beaucoup parlé du franc suisse ces derniers temps. Certains milieux qui ne sont pas spécialement intéressés à la bonne marche de l'économie suisse, se font un malin plaisir de mettre le franc suisse en scène. Ce sont pour une bonne part les hyènes des crises qui en septembre 1931 ont encouragé la panique contre l'Angleterre, qui ont ensuite attaqué le dollar et parfois le franc français; ce n'est autre que la spéculation internationale de baisse. Il y a encore d'autres milieux, comme la presse commerciale allemande, qui croit que la

mise en danger du franc suisse engagera le capital qui prit la fuite à réintégrer la patrie. Un retour du capital étranger, qui s'évada en Suisse, aura certainement lieu dès que les conditions anormales auront disparu et notre pays est le premier intéressé au maintien de ce processus d'assainissement. Le patriotisme des détenteurs du capital en fuite ne sera réveillé que par l'assainissement de la propre économie et non par une attaque dirigée contre la monnaie d'un pays étranger qui ne fait que l'engager à fuir dans un autre pays.

Actuellement le franc suisse ne court aucune sorte de danger. La liquidité de la Banque nationale et celle de la plupart des grandes banques devrait suffire à pouvoir faire face à une offensive. Toutes ces manigances, qu'elles émanent de l'étranger dans un but très clair ou qu'elles soient soutenues dans le pays même, ne servent qu'à aggraver la crise. Est-ce là l'intention des baisseurs de salaires? La politique de baisse a du reste le même effet et le conseiller fédéral Musy se rendra compte de lui-même que son exhortation à la baisse portera précisément le coup le plus grave à ce franc suisse qu'il cherche tant à protéger.

La classe ouvrière n'a aucune raison de soutenir ou d'encourager cet état d'esprit et nous espérons que toute la presse ouvrière se gardera bien de répandre de telles nouvelles tendancieuses qui n'ont pour effet que d'aggraver la crise. Il faut que la classe ouvrière lutte contre ce *défaitisme* politico-économique. L'économie de la Suisse est à même de soutenir la crise. Elle le pourra d'autant mieux si l'on a le courage de lutter dans une large mesure contre les effets de la crise.

La lutte contre la baisse des salaires dans l'industrie du bois et du bâtiment en Suisse.

Par *Franz Reichmann.*

> Chaque baisse de salaire entraîne avec elle la perte d'un certain pouvoir d'achat du peuple. C'est à la suite d'une baisse de salaire que la crise commencera précisément de se faire sentir dans les arts et métiers.

Cette thèse n'émane pas de nous. Elle a été présentée par le conseiller national Dr Tschumi, président honoraire de l'Union suisse des arts et métiers, lors du congrès de la Société des arts et métiers du canton de Zurich, qui a eu lieu à Männedorf le 22 mai 1932. Néanmoins, tout n'est que théorie dans ces milieux, décors pour l'extérieur. Les lecteurs du présent article jugeront d'eux-mêmes comment le patronat suisse agit et pense dans la pratique.

Depuis plusieurs années, c'est-à-dire depuis que les différentes fédérations professionnelles de l'industrie du bois et du bâtiment